



HAL
open science

Licence professionnelle Gestion durable des arbres et arbustes en aménagement paysager

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion durable des arbres et arbustes en aménagement paysager. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02039189

HAL Id: hceres-02039189

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039189>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestion durable des arbres et arbustes en aménagement paysager (GD3A)

- Université Blaise Pascal - UBP

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Aménagement du paysage spécialité Gestion durable des arbres et arbustes en aménagement paysager* (GD3A) forme des professionnels capables de s'intégrer dans une filière comprenant, en amont, la production et, en aval, la gestion des arbres et arbustes d'ornement dans un contexte particulier. Les diplômés doivent savoir tenir compte des problématiques économiques, techniques et environnementales. Un étudiant diplômé de cette LP aura acquis des connaissances à la fois techniques (travail sur plantes vivantes par exemple) et scientifiques (écologie, physiologie...). Ce diplômé sera acteur de l'aménagement de zones urbaines ou périurbaines. Ceci se situe parfaitement dans le cadre de réflexions sociétales sur le changement climatique et l'adaptation de l'environnement, contexte aujourd'hui porteur.

L'Université Blaise Pascal (Clermont 2) travaille pour cela en partenariat privilégié avec le lycée - voisin - Louis Pasteur de Marmilhat (délocalisation de certains enseignements). Une unité de recherche INRA (Institut national de recherche agronomique) est par ailleurs partie prenante de cette licence professionnelle. Ainsi les intervenants dans les enseignements sont-ils issus de différents corps : enseignants, membres d'équipes de recherche, techniciens, professionnels, fonctionnaires. Il s'agit d'une formation récente.

Synthèse de l'évaluation

Cette licence se place judicieusement dans un contexte d'aménagement urbain, avec des débouchés professionnels certains pour les diplômés. Il s'agit d'une formation récente, pour laquelle nous n'avons donc que peu de recul. On pourra néanmoins noter son apparente faible attractivité, son taux élevé de poursuite d'études et un bon suivi des diplômés (relatif au faible effectif ?). Elle propose un enseignement adapté et diversifié. Son implantation se fera dans la durée si les performances des diplômés sont mises en valeur et connues. La multi-origine des enseignants constitue une richesse à conserver et à entretenir. Les unités d'enseignement (UE) et des compétences visées sont en bonne adéquation avec les objectifs professionnels de la formation. La place de la professionnalisation est fortement mise en avant par les responsables. L'enseignement proposé reste classique : un important contact avec le réel durant les deux semestres d'enseignements (généraux, techniques et professionnels) en sus d'un stage et d'un projet tuteuré. On regrettera à ce sujet la relative faible proportion de vacataires professionnels, qui assurent 1/5 des heures de formation.

Points forts :

- Implications des chercheurs et des professionnels dans l'enseignement.
- Axe professionnalisant développé.
- Evolution favorable des embauches (sur les études présentées).
- Adaptation au contexte socioculturel actuel et à venir (moyen terme à 10 ans).
- Faible concurrence réelle en termes de formations directement impliquées dans la recherche.

Points faibles :

- Faible nombre de diplômés insérés professionnellement par rapport au nombre de diplômés.
- Taux de poursuites d'études élevé.
- Faible effectif.
- Excès de BTS à l'entrée (par rapport aux DUT et L2).
- Difficulté de trouver des pourvoyeurs de stage.

Recommandations :

Il serait souhaitable de :

- continuer d'adapter l'offre pour, notamment, augmenter les effectifs ;
- tendre vers une augmentation du nombre d'heures assurées par des professionnels ;
- étendre le carnet d'adresses (notamment pour les pourvoyeurs de stage) ;
- développer une stratégie pour maximiser le taux de réponse aux enquêtes, voire changer la forme de ces enquêtes ;
- développer la place de l'international : apprentissage de l'anglais et séjours à l'étranger ;
- mettre en place un conseil de perfectionnement.

Conclusion

Cette jeune licence professionnelle devra affirmer sa place dans l'offre globale de formation, développer des stratégies pour s'insérer plus encore dans le tissu socioprofessionnel environnant et éviter d'être pressentie comme un vivier pour les masters.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus (à la lumière de l'analyse des UE) apparaît adapté aux objectifs affichés de la formation. Ainsi les UE métiers portent-elles sur 67 % des enseignements dispensés. Néanmoins, il ne semble pas y avoir d'étudiants en apprentissage et seulement deux étudiants en formation continue sur la période évaluée (sachant que cette formation n'existe que depuis 2012). Les métiers visés sont clairement identifiés et énoncés dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et l'ADD (Annexe descriptive au diplôme). Cela reflète le positionnement de cette licence comme formatrice d'acteurs d'une société se voulant « en transition ».</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Des formations techniques de même niveau académique existent et peuvent devenir concurrentes même si leurs objectifs diffèrent. Cette LP n'est cependant en concurrence directe qu'avec trois formations sur le territoire national (dont une dans la région voisine...). Elle se démarque par son lien étroit avec la recherche. Les chercheurs et enseignants-chercheurs interviennent beaucoup dans la formation. Cette licence bénéficie ainsi d'un environnement favorable en termes d'excellence scientifique.</p> <p>On note les relations privilégiées avec de grandes villes (Lyon, Vichy, Tours) et certains professionnels dont la liste proposée n'est pas exhaustive, ce qui est regrettable. Ces professionnels, vu leur nombre (environ 14), semblent soutenir la licence. Cette formation étant relativement récente, les effectifs et le taux d'insertion ne reflètent pas forcément le positionnement de celle-ci par rapport à son environnement socioprofessionnel.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La formation est pilotée par 8 enseignants-chercheurs de l'UBP (dont le responsable pédagogique) qui assurent 17 % des enseignements. Les vacataires professionnels assurent 20 % des heures de formation. Les autres intervenants sont des enseignants du lycée agricole associé à la formation, donc fortement liés au monde professionnel. En outre, le fonctionnement de l'équipe pédagogique apparaît classique et cohérent.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Il s'agit d'une formation trop récente et d'un effectif trop insuffisant pour l'instant pour permettre une analyse pertinente de cet item. Sachant cela, on pourra noter que le public accueilli est essentiellement issu de BTS - BTSA (70 à 100 %) et que l'attractivité semble faible (de 9 à 15 étudiants par an). Le taux de réussite est au-delà de 80 % sur les deux dernières promotions. Si cela devenait récurrent, les poursuites d'études (100 % pour une promotion) et le taux d'insertion professionnelle pourraient devenir problématiques (variable de 0 % à 60 %).</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'activité d'un laboratoire partenaire semble interagir avec la formation. Les étudiants sont alors en prise directe avec la recherche. Cela permet aux apprenants de comprendre les liens étroits entre la recherche (fondamentale comme appliquée) et les tâches professionnelles concrètes.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'aspect <i>professionnalisation</i> de cette formation apparaît fondamental. On note de nombreux contacts avec des professionnels dans le cadre de la formation (bon point). Ainsi 1/5 des enseignements sont assurés par des professionnels dans les UE métiers. En revanche, les acteurs de la filière professionnelle sont répartis sur l'ensemble du territoire national (handicap, dû aux déplacements). Il s'agit en outre d'une formation professionnalisante avec 2/3 d'UE métiers sur les compétences professionnelles visées par la LP. Les projets tuteurés sont en bonne place, et semblent bénéficier d'un suivi assidu par l'équipe pédagogique. On note la bonne place du projet tuteuré et du stage.</p> <p>Enfin, le contexte professionnel de cette licence connaît actuellement un fort engouement sociétal, ce qui représente un avantage.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les jurys sont composés de professionnels, de membres d'équipes de recherche et de commanditaires. Les coefficients pour le projet tuteuré comme pour le stage sont importants et privilégient la place de la prestation orale, ce qui apparaît comme une bonne chose. Ces deux travaux (projet et stage) représentent des cas concrets qui mettent les étudiants en situation réelle. Le stage de fin d'étude se positionne judicieusement sur deux périodes distinctes, ce qui permet à l'étudiant d'appréhender les problématiques liées aux saisons. A ce titre, il est dommage que les pourvoyeurs potentiels de stages diminuent depuis que l'obligation de rémunérer les stagiaires a été votée (les responsables de la formation n'y sont pour rien...). Le fait que le stage se déroule sur deux périodes de huit semaines n'arrange rien (non obligation de gratifier le stagiaire si sa présence est inférieure à deux mois). Une conjonction de facteurs semble desservir la formation quant à l'accès aux stages : lieux de stages éloignés, gratification du stagiaire, ou encore des difficultés pour la formation de trouver des pourvoyeurs de stages.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'apprentissage des langues reste classique pour une LP (ce qui ne constitue pas forcément un bon point...). On notera toutefois que l'anglais oral et technique est privilégié : il s'agit d'un bon point.</p> <p>A propos des mouvements, les étudiants - français - ne partent pas à l'étranger et aucun étudiant étranger ne se positionne sur cette licence. Le fait que le stage soit découpé dans le temps ne peut expliquer que les étudiants ne partent pas (ce qui est évoqué dans le rapport de présentation).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est classique : dossier puis entretien éventuel, à bac+2 - avec peu de L2 et une majorité de BTS -. Le taux de pression (rapport entre le nombre d'étudiants admis dans la formation et le nombre de dossiers de candidature déposés) reste classique (60 %).</p> <p>Une réflexion est en place pour mettre les étudiants dans les meilleures conditions possibles de réussite. L'équipe pédagogique semble rechercher en permanence des pistes d'amélioration. Ainsi un tutorat et une session</p>

	particulière de remise à niveau sont-ils testés. A l'opposé, et à la charge de l'équipe responsable de la formation, les parcours adaptés, les passerelles ou autres réorientations ne sont pas pris en compte.
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Cette licence est proposée en formation initiale et continue, ainsi qu'en validation des acquis de l'expérience (VAE). Les apprenants développent leur sensibilité à l'outil numérique via des logiciels adaptés à leur futur professionnel. L'usage du numérique - classique - se fait via l'ENT (environnement numérique de travail) de l'université pour l'emploi du temps, sans que rien de particulier sur sa mise en œuvre ne soit évoqué.</p> <p>Enfin, on ne note pas d'adaptation spécifique aux étudiants à contraintes particulières.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Le système des ECTS est peu développé. Il existe un système de compensation des notes et un contrôle continu, ce qui place l'étudiant dans des conditions de stress académique minimales. On comprend que le projet tuteuré et le stage possèdent un poids conséquent dans l'attribution du diplôme. On notera que, mis à part dans ces deux derniers cas, les membres de jurys proviennent du corps enseignant. Avoir un regard consultatif externe apporte toujours du crédit et représente une source d'inspiration. Ainsi une plus large ouverture des jurys à l'extérieur serait-elle profitable et apporterait-elle du crédit aux étudiants et à la formation.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les documents RNCP et ADD sont bien renseignés. Ils restent néanmoins classiques. En lisant cette fiche RNCP (ce qui oblige à des allers-retours avec le dossier de présentation...) on comprend la politique du corps enseignant, à savoir l'acquisition des compétences au travers de la totalité de la formation. Ainsi les compétences scientifiques sont-elles majoritairement acquises durant les heures de cours tandis que les compétences transversales le sont hors périodes académiques. Le responsable professionnel de l'étudiant aura donc - ce qui est regrettable - une forte responsabilité dans le sens où l'on mise sur lui pour l'acquisition de ces compétences transversales. Les diverses compétences pourront néanmoins être jugées lors des examens oraux. Il n'existe pas à proprement parler de portefeuille de compétences ou de livret de l'étudiant (mise en place annoncée pour la suite).</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est effectué via des enquêtes à six mois. Cette jeune formation ne permet pas d'analyser les résultats d'enquêtes nationales à 30 mois. Même si les effectifs statistiques sont très faibles (et ne permettent pas une analyse fine des retours d'enquête) on peut considérer que le taux d'emploi est faible (50 %) et la poursuite des études (très) variable (de 10 % à 100 %) pour un taux de retour satisfaisant (60 %). L'utilisation d'outils modernes est envisagée pour suivre les diplômés (par exemple <i>facebook</i>). Ces derniers semblent bénéficier pour le moment d'un bon suivi, essentiellement dû à leur nombre restreint.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le perfectionnement de la formation présentée est essentiellement issu d'une procédure d'autoévaluation (à l'échelle de l'université) avec différentes échéances et une hiérarchie pour chacune de celles-ci. Il ne semble pas exister un conseil de perfectionnement en tant que tel. On ne donne pas d'exemple concret de l'apport d'un conseil de perfectionnement. La voix des étudiants ne semble pas avoir un poids décisionnel dans les pistes de perfectionnement, même si ces derniers sont consultés via une commission paritaire en fin de formation. En outre, le manque de recul (formation jeune) ne permet pas de juger convenablement de cet item.</p>

Observations de l'établissement



34 avenue Carnot
63000 Clermont-Ferrand cedex 1

UFR Sciences et Technologies

Intitulé de la mention du diplôme: Licence Professionnelle Gestion Durable des Arbres et des Arbustes en Aménagement Paysager

Nous avons bien pris connaissance de l'évaluation délivrée par les experts de l'HCERES et nous souhaitons apporter quelques précisions.

Toutefois, nous ne comprenons pas certains chiffres relatifs à la poursuite d'études des étudiants de la licence professionnelle GD3A. Effectivement, sur les deux promotions analysées, le taux de poursuite d'études n'atteint en aucun cas 100%. L'erreur factuelle provient probablement des résultats de l'enquête de la première promotion (p8, §Analyse de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants diplômés). Dans cette enquête, seuls 4 des 7 étudiants avaient répondu: 3 de ces étudiants étaient effectivement en poursuite d'études (2 en Master Pro et un en Contrat de Spécialisation) et un étudiant en réorientation professionnelle. De plus, l'effort que nous menons pour le suivi des étudiants a montré qu'une étudiante avait obtenu en moins de 6 mois après l'obtention de son diplôme un CDI dans un Bureau d'études spécialisé en diagnostic arboricole. Le taux de poursuite d'études pour cette première promotion est donc au maximum de 60% (3/5).

Nous souhaitons remercier les experts pour leur travail, nous nous attacherons à suivre les recommandations du comité dans la construction de la nouvelle offre de formation.

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,


Mathias BERNARD